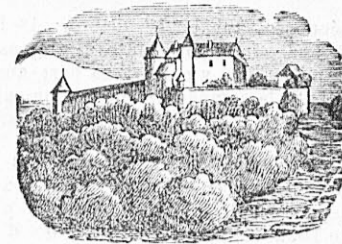




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, > 2 50  
Etranger, 1 an, 8 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux  
de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>45</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>35</sup> 8<sup>25</sup> — Bulle, arr. 7<sup>45</sup> 1<sup>27</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.  
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 30 cent. la ligne.  
S'adresser à l'agence de pu-  
blicité Haasenstein & Vogler, à  
Bulle, rue de Gruyères; Fri-  
bourg, pl. de l'Hôtel de Ville  
ou à ses succursales.

BULLE, le 22 avril 1898.

### LA LOTERIE DE FRIBOURG

La grande loterie en faveur de l'Université de Fri-  
bourg annonce qu'elle procédera, le 6 juin prochain,  
au tirage de la 4<sup>me</sup> série. Ouf! vont dire les porteurs  
de billets des premières séries, qui devaient prendre  
part aux deux tirages complémentaires et dont la  
plupart ont jeté au feu leur inutile papier.

La Liberté fait part à ses lecteurs de ce mirifique  
événement :

« Nonobstant les campagnes menées autour de  
cette entreprise, dit-elle, nous savons qu'entre  
les mains d'une nouvelle administration sage et sérieuse  
(c'est nous qui soulignons), elle a fait du chemin. »

Nous avons été parmi les meneurs de cette cam-  
pagne et nous nous en félicitons. La seule déclara-  
tion de la Liberté, qui a besoin d'affirmer « la sa-  
gesse et le sérieux de la nouvelle administration »,  
nous est une preuve que nous avons raison quand  
nous disions que l'« ancienne » n'avait aucune de ces  
deux qualités.

Nous n'avons rien à dire contre l'administrateur  
actuel de la loterie. Léon XIII, dit-on, lui a même  
envoyé son portrait; il nous semble seulement que  
M. S. aurait pu lui retourner le sien. C'eût été  
échange bon procédé.

Mais citons encore la Liberté :  
« Plusieurs pays voisins lui ont donné (à la loterie)  
leur approbation, ce qui facilite le placement des  
billets et témoigne de la sympathie dont jouit, à  
l'étranger, notre établissement d'instruction supé-  
rieure. »

Halte là, belle dame! veuillez nous indiquer les  
noms de ces pays voisins.

Et veuillez nous dire encore, puisque vous parlez  
de sympathie à l'Université, combien ont rapporté  
les trois premiers tirages. Fouillez les comptes, exa-  
minez, vous êtes bien placée pour cela et vous cons-  
taterez — ce que vous savez déjà d'ailleurs — que  
ce bénéfice se chiffre par zéro.

Et pourtant, M. Python avait si solennellement  
promis en Grand Conseil que les billets ne seraient

délivrés aux administrateurs que contre le 60% de  
leur valeur, dont 20% pour les billets gagnants et  
40% pour l'Université.

Sur 1 million, cela fait 400,000 fr. de gain.  
3 > 1,200,000 >

L'arithmétique est une belle chose, quoique rien  
ne soit plus brutal que les chiffres.

Admettons, ce qui est vrai, qu'une quantité de ces  
chiffons de papier est demeurée en magasin et qu'il  
ne s'est vendu que deux millions de billets; ce serait  
encore 800,000 fr. de bénéfice.

Où sont-ils? Qui les trouve? Ils sont perdus, éva-  
nués comme un mirage dans les pays du soleil du  
midi de la France ou dans les brumes de Hambourg.

C'était un rêve, rien qu'un rêve,  
Un beau ré-é-é-é!

Même si, avec cette quatrième série, il tombe une  
petite pluie d'or dans les coffres de notre Université  
toujours avide de ce brillant métal, il n'en demeure  
pas moins que les chances offertes aux porteurs de  
billets sont beaucoup trop minimes, qu'on ne prélève  
point 800,000 fr. sur une loterie de 1 million (il n'y  
a pas un billet gagnant sur mille!), que toutes les  
critiques faites au début de cette œuvre néfaste res-  
tent justifiées et que les cantons confédérés, qui ont  
interdit sur leur territoire la vente de ces billets, ont  
eu entièrement raison.

Nous l'avons dit à cette époque, notre opinion n'a  
pas changé.

Et maintenant tournez, roues de la fortune! vous  
laissez derrière vous les désillusions que subiront  
tous ceux qui, n'ayant cure de l'Université, n'auront  
visé qu'une chimérique fortune et qui songeront  
après le tirage au vieux bas de laine que leur fol es-  
poir aura vidé.

Ad majorem Dei gloriam. (Confédéré.)

## CONFÉDÉRATION SUISSE

Assemblée fédérale.

Le Conseil national, discutant les crédits supplé-  
mentaires pour 1898, s'est longuement arrêté au cré-

dit de 70,000 fr. destinés aux manœuvres d'autonne  
avec division spéciale figurant l'ennemi. M. Wallschle-  
ger a demandé la suppression de ce poste, néanmoins  
maintenu par 60 voix contre 30.

dit de 70,000 fr. destinés aux manœuvres d'autonne  
avec division spéciale figurant l'ennemi. M. Wallschle-  
ger a demandé la suppression de ce poste, néanmoins  
maintenu par 60 voix contre 30.

Le Conseil a adopté sans changement le projet  
d'arrêté autorisant les communes à appliquer, avec  
l'assentiment du Conseil fédéral, la loi fédérale sur  
l'expropriation à la création et à l'agrandissement  
des places de tir.

Hier, sur la proposition de la présidence, le Conseil  
a décidé de clore la présente session le 23 avril et  
d'ouvrir la session d'été le 6 juin.

On a ratifié l'arrangement monétaire qui permet à  
l'Italie de ne pas reprendre, à l'expiration de la con-  
vention, celles de ses monnaies divisionnaires qui sont  
encore en circulation dans les autres États de l'Union  
latine.

Cet arrangement, très avantageux pour l'Italie,  
l'est beaucoup moins pour la Suisse. Il s'agira donc  
de donner à cette décision la plus grande publicité,  
afin que le public refuse énergiquement les monnaies  
italiennes.

Le Conseil des États a adopté, conformément aux  
vœux de la commission unanime et au vote du Conseil  
national, la garantie de la Confédération à l'emprunt  
de 60 millions pour le percement du Simplon.

MM. Leumann et Richard sont désignés pour re-  
présenter le Conseil aux fêtes du centenaire de l'in-  
dépendance du Tessin, à Lugano.

A propos du recensement de la population (motion  
Amsler et Hochstrasser-Fonjallaz), le Conseil se range  
aux propositions de la commission et estime qu'il n'a  
pas à discuter ces deux motions.

Le Conseil a voté hier, d'accord avec le National,  
les crédits supplémentaires, première série, pour 1898.

Il a admis le recours Gehrig et porté de 4000 à  
5000 fr. l'indemnité accordée à la famille du chef  
garde-frontière Gehrig, tué dans une course de ser-  
vice.

Les deux Conseils se sont réunis, hier matin, en  
assemblée fédérale pour traiter de quelques recours  
en grâce.

Rachat. — Le Conseil fédéral a pris la décision  
suivante : Le rachat prévu par les concessions sera

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 21

### LA PRISONNIÈRE DU MAHDI

PAR VICTOR TISSOT et G. MALDAGUE

Les cris étouffés qui glaçaient d'horreur miss Rowland  
partaient du dernier bateau. Étendus sur le dos, les membres  
serrés par des cordes qui, en s'enfonçant dans les chairs s'é-  
taient rongées de sang, des malheureux, pour une faute si lé-  
gère peut-être que ses conséquences demeuraient pour eux  
inextinguibles, subissaient ce supplice probablement depuis de  
longues heures.

— Ne regardez pas cela, Lill, dit Sandy, voyant la jeune  
Écossaise frémir de la tête aux pieds : laissez passer ces vic-  
times pour lesquelles nous ne pouvons rien.

— Ne peut-on rien non plus contre les bourreaux? dit-elle  
en se détournant, des larmes de colère et de pitié plein les  
yeux.

Burton secoua la tête.

— Le général Gordon, lorsqu'il gouvernait pour le compte  
du khédive le Soudan tout entier, traqua sans relâche les  
marchands d'esclaves; il alla, vous le savez, jusqu'à faire  
passer par les armes Souliman, le fils de Zobeir, le plus puis-  
sant trafiquant de chair humaine du pays, il sauva tous les  
infortunés qu'il put. Trop d'intérêts se trouvaient en jeu, il  
s'attira des inimitiés redoutables et, quand il accepta cette  
tâche héroïque de sauver la contrée en pacifiant les garnisons  
égyptiennes qui allaient être écrasées par les tribus soule-  
vées, il dut, ce qui fut regardé comme une honte par certains,  
et ce qui n'était qu'une nécessité imposée, intercaler ces li-  
gnes dans sa proclamation aux habitants de Khartoum :  
« J'ai décidé que personne, à l'avenir, ne se mêlera de vos  
affaires en ce qui concerne le commerce des esclaves. »

— Oui, murmura Lill, je sais; que d'atrocités se commet-

tent sur terre, mon bon Sandy!

Elle laissa retomber la toile. La lugubre flottille était loin.  
A peine une dizaine de lignes séparaient les hardis compa-  
gnons du but qu'ils espéraient atteindre le lendemain, 24 jan-  
vier. Tenterait-on d'entrer dans Khartoum par le fleuve ou  
par terre? La question restait pendante.

La nuit écoulée, la dernière que, de toutes façons, ils pas-  
sèrent à bord de la dahabieh, les investigations commencèrent.  
Les rives semblaient maintenant désertes; ni à droite,  
ni à gauche, on ne vit l'ombre d'un Mahdiste. Dans l'après-  
midi, on aperçut un gros village.

— C'est Karari, dit Erlinston en train d'étudier une carte  
détailée du Soudan.

Karari, situé à trois lieues seulement de Khartoum, ap-  
partenant à la tribu des Hassaniéh, Arabes sédentaires, aussi  
pacifiques que leurs voisins les Chellouks sont batailleurs et  
pillards.

La démarche accomplie par un des cheiks renseigne les  
voyageurs sur leurs dispositions; ils n'hésitèrent pas à débar-  
quer à Karari. Le village était à moitié abandonné; tout ce  
qui s'y recontrairent d'hommes valides l'avait quitté pour se  
joindre aux guerriers massés au delà de Khartoum, pour être  
prêts à fondre sur la ville.

Parmi les vieillards restés en arrière, se trouvait le grand  
cheik El-Beled, si âgé qu'il ne voyait plus la lumière, et  
entouré d'une vénération profonde.

Conduit devant lui, Sélim fut reçu avec égards et obtint  
immédiatement ce qu'il demandait : d'abord les renseigne-  
ments indispensables pour atteindre la place bloquée, puis  
une hutte où il pourrait laisser, comme à Berber, Abdel-Rah-  
had gardien des bagages.

Il lui fut assuré que personne ne violerait la maison du  
Bichari, et qu'il retrouverait intact ce qu'il mettait sous la  
sauvegarde d'El-Beled.

Une tente dépendant de son propre gourbi se trouvait li-  
bre, il la mit à la disposition de ceux que Sélim devait faire

pénétrer dans Khartoum. Ce dernier rejoignait en hâte ses  
compagnons qui l'attendaient à l'entrée du village.

Après qu'on eut versé entre les mains du réis le nombre de  
talaris promis pour son expédition, il prit congé d'eux avec  
tous les salamales d'usage, non sans ordonner à ses hommes  
de transporter les colis à destination. L'infortuné Zanni, re-  
mis en cage pour un temps absolument indéterminé, fut re-  
commandé par son maître à Abdel-Rahad, de telle sorte que  
le chameelier trembla en face de la responsabilité qui pesait  
sur lui.

Préoccupé de ne pas effrayer la population, qui lui eût  
probablement fait un mauvais parti si elle avait vu le léopard  
s'ébattre dans la journée, il ne devait ouvrir la porte au  
fauve qu'à la nuit close et l'y réintégrer dès son retour.

— Pauvre Zanni! dit mélancoliquement James Erlinston  
en lui lançant un regard d'adieu, nous retrouverons nous,  
cette fois?

L'Américain emportait, ronlé dans un étui d'une capacité  
suffisante et passé en sautoir, comme celui dont il se char-  
geait d'habitude, sa précieuse collection d'esquisses. Il avait  
trop tremblé à leur sujet lors de son séjour dans le camp du  
Mahdi, et l'horizon s'étendait devant lui trop obscur pour  
qu'il s'en séparât maintenant d'une minute.

Après une heure de marche, au détour d'une petite colline,  
la ville apparut avec ses constructions bâties à la chaux,  
ressortant dans la verdure de ses jardins, ses minarets et ses  
mosquées perdus dans l'or du couchant. En 1820, il ne s'éle-  
vait sur cette plage qu'une pauvre cabane Khartoum a été  
créé par un décret de Méhémet-Ali, qui comprit tout le profit  
de cette position unique au monde. Des marchands arabes,  
perses, italiens, ne tardèrent pas à s'y établir et firent de  
grosses fortunes en trafiquant avec les peuples du Soudan.

En se voyant devant cette capitale de l'Afrique centrale,  
vers laquelle l'Europe entière tournait les yeux, l'Écossais  
et miss Rowland, qu'un si puissant intérêt amenait là et qui  
n'oubliaient pas que l'honneur de l'Angleterre ne sortirait

de Gruyères.  
CHER  
BURG  
me Hennebique.  
cution.  
- Prix réduits.  
es jours :  
sse  
ons  
s domaines.  
fr. par an.  
Vicux-Collège.  
et or.  
MORAT  
eurs fines.  
Arbois.  
bourg (Suisse).  
22 février 1892.  
le billet.  
Grande provision aux  
0, 5000 à 20 fr.  
x tirages supplémen-  
0, 50,000,  
re adressées à  
on de la loterie,  
BOURG  
a viande fumée.  
sans borax 13.-  
mi-gras 12.60  
e et maigre 11.00  
14.20  
10.60  
11.20  
r. par  
r, Bostoyl (Arg.), et  
on-Marché, Rapperswyl.  
EMANDE  
pour aider au ménage et  
resser à A. Aumont, café  
ion sur Montreux.  
ouer :  
eux chambres meu-  
nées au levant et au mi-  
ga-in Remy & Cie, Bulle.  
endre :  
6 ans. L'agence Haas-  
A Bulle, indiquera.  
COLAT  
CHARD  
SOLUBLE  
QUALITÉ  
LENTE PRIX  
MODÉRÉS  
ROUVE  
TOUT  
nz, imprimeur-éditeur.



dénoncé avant le 1<sup>er</sup> mai à : 1<sup>o</sup> la compagnie du Central suisse pour toutes les lignes se trouvant en sa possession, y compris sa part aux lignes communes; 2<sup>o</sup> la compagnie de l'Union suisse, pour toutes les lignes se trouvant en sa possession.

**Chemins de fer.** — Les recettes du Jura-Simplon se sont élevées, en mars 1898, à 2,559,000 fr., les dépenses à 1,368,000 fr. Pour le premier trimestre de 1898, les recettes ont été de 6,480,000 fr., soit 18,927 fr. de moins que pour le premier trimestre de 1897. Les dépenses ont été de 3,973,000 fr., soit une augmentation de 190,539 fr. L'excédent des recettes sur les dépenses, pour le premier trimestre de 1898, s'élève à 2,515,000 fr., contre 2,722,466 fr. en 1897.

— Les recettes du Gothard se sont élevées, en mars 1898, à 1,685,000 fr., les dépenses à 820,000 francs. L'excédent des recettes est de 865,000 fr. contre 992,000 fr. en mars 1897.

**Simplon.** — On assure que la maison Brand, Brandau & Cie et ses associés ont déjà choisi le personnel technique chargé de diriger les travaux de percement du grand tunnel du Simplon.

La journée du premier coup de pioche, à laquelle il y a peu de temps on refusait de croire, s'approche rapidement.

**Faux billets de banque.** — On annonce que c'est ensuite d'une confusion que les journaux de Marseille ont parlé de l'émission de faux billets de banque suisses. Il s'agit en réalité de faux billets de la Banque nationale belge.

**Agriculture.** — Le Comité de la Ligue des paysans suisses, réuni mardi matin à Berne, a nommé M. Francis de Gendre, professeur à l'École d'agriculture de Pérolles, à Fribourg, secrétaire-adjoint pour la Suisse romande.

**St-Gall.** — A Kirchberg, dans le Toggenbourg, un cultivateur et son fils tombaient subitement malades. Après leur avoir donné des soins, mais sans qu'il en résultât une amélioration de leur état, on se décida le lendemain à faire venir le médecin. Il était déjà trop tard pour le père qui succombait peu après, mais on espère sauver le jeune homme. On a procédé à l'autopsie du cadavre du père et on a constaté que les deux hommes avaient mangé de la viande de porc simplement fumée. Cette viande provenait sans doute d'une bête malade.

**Vaud.** — Dans sa séance de jeudi, le conseil communal de Vevey a renvoyé à la municipalité, pour préavis, la motion Michel et consorts tendant à l'octroi d'une subvention communale au funiculaire Vevey-Mont-Pèlerin. Il a appris, par la Commission chargée de rapporter sur cet objet, que le Comité qui s'occupe de cette affaire a déjà recueilli des souscriptions pour une somme de 305,000 fr., et que la commune de Chardonne a promis sa participation financière.

— Encore un de ces gracieux chevreuils victime des chiens chassant sans maître. L'autre jour, dans les environs de Longirod, un gendarme a recueilli un chevreuil forcé par un chien de chasse pourtant muni du bloc réglementaire, puis par un gros chien de garde; la pauvre bête a été logée dans une cave en

sauf de cette campagne qu'avec Gordon victorieux, se sentent pénétrés d'une profonde émotion.

Tandis qu'Erlinaton, un genou à terre, son album sur l'autre, impassible, croquait la ville à vol d'oiseau, très pâle, la jeune fille s'appuya soudain sur le bras protecteur de Sandy, qui regardait la cité africaine.

— Vous n'en pouvez plus, Lill, dit brusquement Burton, reposez-vous; la moitié du chemin seulement est faite, vous n'auriez pas la force d'aller jusqu'au bout.

— Moi! dit Lill en se redressant, le sang aux joues, les yeux étincelants: devrions-nous marcher toute la nuit, que je ne faiblirais pas. Je me sens forte, Sandy, plus forte que je ne me suis jamais sentie!

— Songez qu'il y a douze jours vous étiez mourante.

— Andrew est là-bas... Marchons!

Et elle s'élança en avant. Sandy la retint doucement.

— Ecoutez-moi, reprenez haleine sous ce mimosa... attendons qu'Erlinaton ait reformé son album... La nuit, qui doit favoriser notre entrée dans la place, ne tombera pas avant deux heures; nous avons tout le temps d'atteindre Khartoum.

Sans répondre, miss Rowland tomba sous l'arbuste à l'ombre duquel Burton venait de s'asseoir, pour la contraindre à l'imiter.

Au bout d'une demi-heure seulement, on se remit en marche. Ce côté de la ville semblait entièrement tranquille. L'attention se concentrait évidemment vers le nord, autour de la forteresse d'Odourman, la plus importante de la place.

A mesure qu'ils approchaient, les faux Arabes, précédés du prétendu messager de Mohammed-ben-Abdallah que maître You ne quittait pas d'une semelle, distinguaient les retranchements élevés au sol sur une longueur assez considérable.

Ils aperçurent bientôt les sentinelles postées çà et là, paraissant, du reste, en très petit nombre, et arrivèrent, sans qu'on les eût interpellés, devant un large fossé rempli de verre brisé impossible à franchir. (A suivre.)

attendant que son état permette de la relâcher, mais elle a péri pendant la nuit. Pour comble de malheur, c'était une femelle pleine.

Il paraît que le bloc n'empêche nullement les chiens de chasse de poursuivre leur proie; on en a vu se mettre les jambes en sang plutôt que de renoncer à la lutte; d'autres, plus intelligents, portent le bloc dans leur gueule.

— Des voleurs se sont introduits dans la nuit du 20 au 21 avril à l'hôtel Gibbon, à Lausanne. Ils y ont dérobé 1000 fr., dont deux billets de 100 fr. chez le portier et 800 fr. en billets de banque et numéraire dans le bureau du secrétaire de l'hôtel, après avoir forcé les tiroirs de deux meubles. Chez le portier, ils ont opéré leur larcin sans effraction.

La veille, on avait volé 150 fr. en numéraire et timbres-poste chez M. Fanton, marchand de primeurs, rue du Flon.

— Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie l'avant-dernière nuit, à minuit 05; elle a duré 2 à 3 secondes. Toute la population a été réveillée brusquement, mais il n'y a pas eu de dégâts.

La population commence à manifester quelque inquiétude de ces secousses qui se répètent très fréquemment depuis quelque temps.

**Neuchâtel.** — Mardi matin, sur Planeyse, au tir réduit avec l'appareil Gysi, une recrue neuchâteloise, de la Chaux-de-Fonds, a reçu une balle dans le côté gauche qui lui a perforé le poumon. Son état était grave. Il a été transporté à l'hôpital de Neuchâtel, où l'on essaiera l'extraction de la balle.

**Genève.** — Mardi, un peu après 7 heures du soir, une jeune femme, se promenant un moment de long en large sur la chaussée du pont de St-Jean, enjamba rapidement la balustrade et se précipita dans le Rhône. Des personnes qui avaient remarqué cette scène essayèrent de lui porter secours, mais inutilement. Tout ce qu'on retrouva fut un parapluie que la pauvre désespérée avait laissé sur le pont.

ÉTRANGER

**Conflit hispano-américain.** — La Chambre des représentants des Etats-Unis a refusé, dans sa séance de lundi, d'adopter les amendements du Sénat et de reconnaître la république de Cuba comme gouvernement légal.

Mardi matin, à 1 heure, la conférence des délégués des deux Chambres américaines a finalement admis la résolution votée par le Sénat, en en supprimant toutefois la reconnaissance des insurgés cubains.

Le Sénat a adopté la résolution peu après, par 42 voix contre 35, et la Chambre par 310 contre 6.

Voici le texte de la résolution conjointe qui est actuellement définitivement adoptée :

« Attendu que le peuple cubain est de droit et doit être de fait libre et indépendant;

» Attendu que la guerre que l'Espagne fait à Cuba est si nuisible aux intérêts commerciaux et fonciers des Etats, qu'elle est d'une nature si cruelle, si barbare, si inhumaine, qu'elle impose aux Etats-Unis le devoir d'exiger que l'Espagne retire immédiatement de Cuba et des eaux cubaines ses forces de terre et de mer, ce que, par ces présentes, le gouvernement des Etats-Unis exige d'elle;

» Le président reçoit l'autorisation, le pouvoir et l'ordre d'employer, si c'est nécessaire, toutes les forces de la terre et de mer des Etats pour atteindre ce but. »

Cette résolution est maintenant soumise au président qui a dix jours, sans compter les dimanches, c'est-à-dire jusqu'au samedi 30 avril, pour user vis-à-vis d'elle de son droit de veto.

Un mouvement contre Cuba suivra immédiatement le rejet de l'ultimatum par l'Espagne.

Le mouvement de mobilisation vers le sud a commencé mercredi.

Les chefs des volontaires et de la réserve offrent 400,000 hommes.

Presque tous les officiers de marine en retraite demandent à reprendre du service.

Le ministre de la guerre appellera pour commencer 80,000 hommes de milices.

Dans l'entourage du président, on déclare que M. Mac-Kinley croit que la guerre sera de très courte durée, le gouvernement américain ayant pris des mesures très étendues, dont une petite partie seule est connue.

On projette un emprunt de 100,000,000 de dollars par petites coupures, pour que le peuple entier puisse y souscrire.

M. Mac-Kinley a signé les résolutions mardi matin, à 11 heures 25. Copie de l'ultimatum a été remise à M. Polo de Barnabé, ambassadeur d'Espagne, qui a répondu en demandant ses passeports.

L'ultimatum accorde à l'Espagne un délai qui expire samedi.

La Chambre des représentants a voté un bill autorisant le président à appeler les volontaires.

Une dépêche de Washington annonce que 17,000 hommes ont quitté les différents ports où ils avaient été concentrés pour se rendre dans le golfe du Mexique. Le reste suivra demain. Sur l'ordre du président, 100 000 hommes de la milice partiront pour le golfe du Mexique. Les vapeurs qui transporteront les troupes ont quitté New-York, Boston et Philadelphie pour cette destination.

Selon le *Daily News*, la question cubaine provoquerait des rixes en divers endroits, aux Etats-Unis. On signale plusieurs morts.

Les notabilités américaines au Transvaal offrent de lever un corps de 2000 hommes pour marcher contre les Espagnols.

**France.** — M. d'Arsonval a présenté à l'Académie des sciences les résultats obtenus par M. Dusaud pour la vision à distance par l'intermédiaire d'un fil de l'électricité.

— Un terrible accident d'automobile s'est produit dimanche soir, vers 6 heures. — M. Hay, avoué à la cour d'appel de Poitiers, et sa femme revenaient d'une promenade à la Haye-Descartes, en automobile. A 6 kilomètres de Poitiers, dans une pente rapide, la voiture, entraînée, culbuta par suite de la rupture du frein, et les voyageurs furent projetés en avant. Mme Hay, écrasée par l'automobile, est morte sur le coup; quant à son mari, il eut les bras cassés et de fortes contusions à la tête. Son état est cependant assez satisfaisant. Mme Hay était âgée de 28 ans et fille du D<sup>r</sup> Galot, de Thouars.

— On annonce le suicide à Nice d'une jeune femme, Mme la duchesse de Persigny, fille de l'ancien ministre de l'Empire.

Mariée à M. Gauthier, d'une ancienne famille niçoise, la duchesse de Persigny avait divorcé. Son mari s'était battu en duel avec un jeune officier, le comte de Lacour, lieutenant au 6<sup>e</sup> chasseurs alpins. Celui-ci avait été blessé.

Lundi matin, au moment où le lieutenant de Lacour allait partir pour Peiracava, dans les Alpes, où il allait tenir garnison, la jeune femme s'est tiré un coup de revolver au cœur. La mort a été instantanée. On assure qu'elle avait supplié le jeune officier de donner sa démission et de l'épouser et que c'est à la suite du refus de celui-ci qu'elle s'est tuée.

D'autre part, un correspondant de Nice télégraphie qu'à la suite de la mort de la jeune femme, le comte de Lacour, pris d'un violent désespoir, voulut se tuer sur son cadavre. Il a fallu, pour l'en empêcher, lui arracher son revolver.

Le corps de Mme de Persigny a été embaumé et sera transporté à Saint-Paul, près d'Orléans.

**Belgique.** — La province du Hainaut possède actuellement, sur les routes gouvernementales, 105 kilomètres 905 mètres de trottoirs cyclables qui ont coûté 62,523 fr. 79.

Cette année, de nouvelles pistes cyclables seront construites sur bon nombre de routes. Toutes ces pistes cyclables sont construites en cendrée et protégées par des tertres ou des bordures de trottoir. Les pistes ont une largeur de 1 m. 50.

**Angleterre.** — Un incendie a éclaté dans la houillère de Whitwick (Leicestershire). Cinq ouvriers ont été tués, une trentaine sont encore ensevelis et il est impossible de les sauver.

**Philippines.** — Une grande maison de commerce allemande a reçu de son correspondant aux Philippines une lettre dépeignant sous les couleurs les plus sombres la situation actuelle aux Philippines.

Dans les trois provinces septentrionales, les insurgés sont maîtres de toutes les positions. Les fils télégraphiques sont coupés, des prêtres catholiques ont été assassinés et des télégraphistes anglais grièvement blessés par les insurgés. Il est à craindre, dit le correspondant, que la situation révolutionnaire s'éternise et que les Philippines, au point de vue politique, deviennent une seconde Cuba.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Le Conseil nomme M. Durst, Balthasar, de Diesbach (Glaris), instituteur à l'école libre réformée de Fendingen, commune de Bœsingen.

**Diplômes et certificats.** — La séance de distribution des diplômes aux apprentis et des certificats aux élèves qui ont suivi assidument les cours professionnels d'adultes aura lieu dans la grande salle de l'école des filles, près de l'église de Saint-

Nicolas, et non à la Grue, le 24 avril, à 2 heures

**Décès.** — Nous recevons la nouvelle du décès de M. Gustave Macien, qui a succombé d'une maladie de poitrine dans plusieurs années.

Ardent patriote, progressif, bre de plusieurs sociétés, bien laissera un grand nombre d'amis de la Glâne et du canton. Les funérailles auront lieu

**Approuvé.** — L'Ami sage de Mac-Kinley aux Etats-Unis a une remarque digne d'être portée tout à fait généralement, dit-il, donnent de bien mauvais conseils quand ils érigent ainsi en ciel et quand ils font servir à prouver que ce qui est l'âme de Satan. » D'accord.

Parions que la *Liberté*

**Exposition ornithologique.** — Une première exposition de cour, clapiers, oiseaux d'organisée, sous les auspices de Moudon, les 28, 29, 30, dans la caserne de la ville.

Cette exposition comprendra, oies, pigeons, dindons, lapins, cobayes; b) oiseaux

**Fête de chant.** — Les chanteurs du Sängerbund de Morat. Mais ensuite les sociétés qui avaient d'accord avec le Comité d'organisation au printemps de 18

**Fabrique de com.** — Dimanche dernier a eu lieu à Châtres, l'assemblée des statuts ont été arrêtés. Le comité de la Société comme siège de la Société a été composé de M. de député; Schwab, à Châtres; Chervet, à Sugiez; Tschachtli, à Morat; Fürst, instituteur, à Orbe; Ried; Kramer, syndic, à Wenberg; Helfer et Tüsch

GRUYERE

**Société de secours mutuels.** — Réunion annuelle de cette



L'Inspecteur forestier

Mises pub

**Lundi 9 mai 1898.** — midi, il sera vendu aux enchères l'uberge de la Cigogne, n<sup>o</sup> 323, 327b, 327d du cadastre, appelés « Sus-Fey », cadastrés en grange, écurie, remise N<sup>o</sup> 15 ares 21 centiares (109 p. Pour renseignements, s'adresser à M. MORARD, notaire à Bulle.

MISES DE

**Lundi 25 courant** — matin, devant le domicile de M. à Grange-d'Amont, à Grange-d'Amont, aux enchères publiques: d'5 moules de bois de sapin, perches, un potager, un lot et d'autres objets trop lon

A LOU

Au centre du village de Boulangerie et magasin établis, bel appartement. On y joindrait quelque terre et grange attenante. Entrée en jouissance dans le courant du mois de mai. Aug. REICHLEN, L



gne un délai qui ex-  
s a voté un bill auto-  
volontaires.  
annonce que 17,000  
ports où ils avaient  
ans le golfe du Mexi-  
ur l'ordre du prési-  
ilice partiront pour  
s qui transporteront  
ork, Boston et Phila-

tion cubaine provo-  
bits, aux Etats-Unis.  
au Transvaal offrent  
mées pour marcher  
a présenté à l'Aca-  
obtenus par M. Dus-  
l'intermédiaire d'un

omobile s'est produit  
M. Hay, avoué à la  
a femme revenaient  
cartes, en automobile.  
s une pente rapide,  
r suite de la rupture  
projetés en avant.  
bile, est morte sur le  
es bras cassés et de  
état est cependant  
it âgée de 28 ans et

à Nice d'une jeune  
signy, fille de l'ancien  
ancienne famille ni-  
y avait divorcé. Son  
un jeune officier, le  
6<sup>e</sup> chasseurs alpins.

le lieutenant de La-  
a, dans les Alpes, où  
femme s'est tiré un  
mort a été instantané.  
le jeune officier de  
ser et que c'est à la  
s'est tuée.

nt de Nice télégraphie  
une femme, le comte  
espoir, voulut se tuer  
r l'en empêcher, lui

y a été embaumé et  
rés d'Orléans.  
du Hainaut possède  
gouvernementales, 105  
ottoirs cyclables qui  
stes cyclables seront  
es routes. Toutes ces  
en cendrée et pro-  
bordures de trottoir.  
m. 50.

die a éclaté dans la  
bergharde. Cinq ouvriers  
t encore ensevelis et

nde maison de com-  
nt correspondant aux  
nt sous les couleurs  
tuelle aux Philippines.  
entrionnales, les in-  
les positions. Les fils  
s prêtres catholiques  
aphistes anglais griè-  
. Il est à craindre, dit  
nation révolutionnaire  
s, au point de vue po-  
Cuba.

TRIBOURG  
e Conseil nommé M.  
(Glaris), instituteur à  
dringen, commune de

s. — La séance de  
apprentis et des certi-  
assidument les cours  
lieu dans la grande  
de l'église de Saint-

Nicolas, et non à la Grenette, dimanche prochain, 24 avril, à 2 heures (Communiqué.)

**Décès.** — Nous recevons de Romont la triste nouvelle du décès de M. Gustave Comte, ancien pharmacien, qui a succombé dans la journée de jeudi à une maladie de poitrine dont il était atteint depuis plusieurs années.

Ardent patriote, progressiste persévérant et membre de plusieurs sociétés libérales, cet homme de bien laissera un grand vide parmi ses nombreux amis de la Glâze et du canton. Paix à ses cendres ! Les funérailles auront lieu dimanche, à 4 h.

**Approuvé.** — L'Ami du peuple, parlant du message de Mac-Kinley aux Chambres américaines, fait une remarque digne d'être notée comme pensée de portée tout à fait générale : « Les gouvernements, dit-il, donnent de bien mauvais exemples aux individus quand ils érigent ainsi le mensonge en acte officiel et quand ils font servir les artifices de la langue à prouver que ce qui est blanc est noir, noir comme l'âme de Satan. »

D'accord. (Fribourgeois.)  
Parions que la Liberté ne comprendra pas !

**Exposition ornithologique à Moudon.** — Une première exposition d'animaux de basse-cour, clapiers, oiseaux de parc et de volière, sera organisée, sous les auspices de la Société ornithologique de Moudon, les 28, 29, 30 et 31 mai prochain, dans la caserne de la ville.

Cette exposition comprendra : a) coqs, poules, canards, oies, pigeons, dindons, faisans, paons, lapins, cobayes ; b) oiseaux chanteurs et d'agrément.

**Fête de chant.** — La réunion annuelle des chanteurs du Sängerbund devait avoir lieu cette année à Morat. Mais ensuite de diverses circonstances, les sociétés qui avaient entrepris la fête ont décidé, d'accord avec le Comité central, de renvoyer la réunion au printemps de 1899.

**Fabrique de conserves à Châtres.** — Dimanche dernier a eu lieu à la « Couronne », à Châtres, l'assemblée de constitution de la Société. Les statuts ont été arrêtés et Châtres a été désigné comme siège de la Société. Le conseil d'administration a été composé de M. Schaffner, pasteur ; Bula, député ; Schwab, à Châtres ; Dinichert, conseiller national ; Chervet, à Sugiez ; Ibach, à Motier ; d'Epinay et Tschachtli, à Morat ; Leicht, député à Salvagny ; Fürst, instituteur, à Ormev ; Gutknecht, syndic, à Ried ; Kramer, syndic, à Frœschels ; Roth, à Löwenberg ; Helfer et Tüscher, à Golaten.

GRUYÈRE

**Société de secours mutuels.** — L'assemblée annuelle de cette philanthropique société aura

lieu dimanche prochain, 24 avril, au café de la Gare, à Bulle, à 2 h. après midi, avec les tractanda habituels.

Le Comité compte sur une nombreuse participation.

**Cinématographe et phonographe.** — Voulez-vous passer une soirée agréable et instructive ? Prenez la peine de vous rendre ce soir, vendredi, à la grande salle de l'hôtel des Alpes et vous pourrez, à peu de frais, charmer vos yeux et vos oreilles.

Les scènes les plus comiques et inconnues à Bulle sont reproduites par le cinématographe au milieu de l'hilarité générale et les plus beaux airs du répertoire musical sont rendus par le phonographe entre chaque tableau vivant.

La séance commencera à 8 heures très précises.

On nous écrit de Vuadens :

« La votation du 17 fait le sujet de tous les commentaires dans notre village. On en parle à l'auberge, à la veillée et à chaque rencontre on se demande en riant si les 13 électeurs gouvernementaux ne seraient pas 13 emprunteurs de la Banque de l'Etat ! »

**Décès.** — Pendant la semaine sainte est décédée à la cure de Massonnens (Glâne) Mlle Eugénie Grandjean, de Morlon, domestique dans la famille de feu M. Aug. Remy, ancien receveur d'Etat de la Gruyère, depuis la fête de Noël 1847. L'année courante mise en regard de cette date comporte ainsi une série de 50 années de services dévoués et désintéressés qui honorent la défunte plus que tous les éloges.

**Attention.** — Une nommée Hellen-Blaser, Anne, de Boltigen (Berne), âgée de 54 ans, taille moyenne, assez corpulente, front large, nez droit, bouche grande, parlant le dialecte bernois, mais sachant couramment le français, cuisinière et journalière, parcourt la Suisse romande et la Haute-Savoie en prenant les noms de Gerber, Anna, veuve Simon et d'autres, offrant à placer une fillette de onze ans, qui n'existe que pour les besoins de la cause.

Lorsqu'elle a réussi à gagner par son langage la confiance des gens chez qui elle se présente, elle dit qu'elle doit entrer dans deux ou trois jours en place dans une maison bourgeoise de Lausanne, où elle a servi pendant dix ans, mais qu'elle n'a plus d'argent pour continuer sa route, et elle demande qu'on veuille bien lui en prêter. « Je vous le rendrai, ajoute-t-elle, en vous remettant ma fille, qui est en Valais et que je vais chercher. »

Les personnes à qui cette femme pourrait se présenter sont priées d'en aviser aussitôt la police de sûreté à Lausanne.

**Tortue.** — M. Moret, ancien contrôleur des routes, vient de nous montrer une petite tortue trouvée à la lisière de la forêt de Bouleyres, côté du

Coûde. Il est à présumer que ce spécimen ne soit pas le seul qui se trouve dans ces parages. Le fait est d'une telle rareté qu'il mérite d'être signalé.

CHRONIQUE AGRICOLE

**Eau calcaire dans l'industrie laitière.** — Dans une grande exploitation rurale de Seelangs (Danemark) où l'on n'avait fait que l'élevage du mouton, le nouveau propriétaire établit une ferme complète et commença à fabriquer du beurre. Le marchand lui fit bientôt remarquer que son beurre devenait chaque jour plus mauvais et enfin qu'il était absolument immangeable. On fit des perquisitions, tout fut examiné en détail sans qu'on put découvrir la cause de cette mauvaise fabrication.

En examinant l'eau on trouva qu'elle contenait beaucoup de chaux. On fit l'analyse du beurre et il se vérifia qu'au bout d'un certain temps, il subissait une complète réaction chimique. La chaux transformait le beurre en une masse savonneuse. On ne se servit plus de l'eau de la ferme, on établit une nouvelle conduite d'eau et immédiatement le beurre changea et devint très apprécié. Ce fait prouve qu'il ne faut pas se servir d'eau calcaire pour la fabrication du beurre.

PETITES RECETTES

**Un remède simple et bon marché pour détruire les punaises, c'est l'ammoniaque.** Ce gaz pénètre dans les plus petites fissures. On n'a qu'à disposer quelques assiettes remplies d'ammoniaque dans la pièce où se trouvent des punaises, puis on ferme la chambre soigneusement pendant quelques jours. Après quoi on ouvre porte et fenêtres pour renouveler l'air. Si réellement il y avait des punaises, on en trouvera certainement quelques-unes de mortes, mais, à coup sûr, il n'y en a plus de vivantes. S'il y a plusieurs chambres contaminées, on renouvelle l'opération pour chacune d'elles.

Les magasins populaires de Max Wirth, à Zurich, Bâle et St-Gall, envoient la quantité d'étoffe nécessaire pour  
6 essuie-mains, qualité très solide, Fr. 1 50  
6 chemises, toile écarlate ou blanche, » 6 —  
1 enfourrage de lit, joli modèle, » 4 —  
1 tablier cotonne, lavable, largeur 100 cm., » 60 —  
ainsi que tous les articles pour ménages et pour trousses-  
eaux à des prix les meilleurs marchés. Demandez aussi  
échantillons d'étoffes en laine.  
Adresse : Max Wirth, à Zurich.

Fr. 12.50

les 3,30 mètres Cheviot-Monopole, pure laine, marine, marron ou noir, pour un complet. Grand choix en draperie hommes. Echantillons franco. F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabrique, Zurich.



L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

VENTE de bois

au Ritzwald, samedi 30 avril : 20 billons et 160 stères. Rendez-vous à 10 heures, à l'auberge de Bellegarde.

Mises publiques.

Lundi 9 mai 1898, dès 2 heures après midi, il sera vendu aux enchères publiques, à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, les articles 328, 327b, 327d du cadastre de ce dit lieu, appelés « Sus-Fey », comprenant maison, grange, écurie, remise N° 33 et verger de 15 ares 21 centiares (109 perches). Pour renseignements, s'adresser à M. Louis MORARD, notaire à Bulle.

MISES DE MOBILIER

Lundi 25 courant, dès 10 heures du matin, devant le domicile de Pierre Fragnière, à Grange-d'Amont, à Gumefens, il sera vendu aux enchères publiques : de la paille à tresser, 5 moules de bois de sapin, des bardeaux, des perches, un potager, un bon chien de garde et d'autres objets trop longs à détailler. Les exposants.

A louer :

Au centre du village de Neirivue, une boulangerie et magasin nouvellement établis, bel appartement et jardin. On y joindrait quelques poses de bonne terre et grange attenante, au gré du preneur. Entrée en jouissance dans la première quinzaine de mai. Les exposants.

A VENDRE

L'hôtel des XIII Cantons, avec ses dépendances, sis en ville ; position exceptionnelle. S'adresser au notaire Dupré, à Bulle.

Semences fourragères,

garanties de qualité et contrôlées de pureté et germination.

Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, trèfle hybride, luzerne de Provence, fenasse, raygras, fromental, esparcette, thymothé, dactyle, féruque des prés, pois, chanvre du pays et d'Allemagne, graines et farines de lin. Sel de Glauber.

Prix avantageux. Rabais par quantité.

Chez Louis Treyvaud, 38 Grand'rue, Bulle.

TRICOTAGE

On cherche des bonnes tricoteuses pour fabriquer à domicile des molletons genre vaudois.

On exige de bonnes formes et un tricotage soigné. Adresser les offres à F. Mani, filateur, Dullit (Vaud).

CHAUSSURES

La soussignée informe l'honorable public qu'elle vient d'ouvrir, à Epagny, un magasin de chaussures. — Prix très modérés. Se recommande

M<sup>me</sup> Yve Mariette Doutaz.

A vendre :

Une jeune truie portante, chez François PIRRET, à La Joux.



Société de tir de Maules.

Tir militaire les dimanches 24 avril, 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 mai, dès 1 heure du jour.

Tir militaire à Enney

les dimanches 24 avril, 1<sup>er</sup> et 8 mai 1898. Inutile de se présenter sans carnet de service. LE COMITÉ.

SOCIÉTÉ DES CARABINIERS DE BULLE

Les tirs militaires obligatoires ont été fixés pour 1898 : Elite et Réserves 1<sup>er</sup> et 11<sup>e</sup> bans : les dimanches 24 avril et 1<sup>er</sup> mai. Landsturm : Dimanche 8 mai. Ouverture 1 heure. — Clôture 6 heures. L'apport des livrets de service et de tir est indispensable. LE COMITÉ

Hubert BUGNION fils,

médecin-dentiste,

a ouvert son cabinet de consultations à Romont, maison du Dr Clément.

Consultations tous les lundis à Châtel-St-Denis, hôtel des Trois-Rois.

Félicie Doutaz, négociante, Gruyères, vient de recevoir des Potages à la minute



CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS

Dimanche soir, 24 avril, à 8 1/2 heures précises :

Soirée familière

réservée uniquement à MM. les sociétaires. Il est interdit de faire des invitations en dehors de la famille.

La cassée

de l'hôtel de la Croix-Blanche, à Corbières, est renvoyée au dimanche 1<sup>er</sup> mai. BONNE MUSIQUE Invitation cordiale. A. PICCAND, aubergiste.

A l'occasion du changement d'aubergiste, dimanche 24 avril :

Concert

donné par une bonne musique à l'auberge du Pont de Corbières. Invitation cordiale. VAUCHER, aubergiste.

Cassée

le dimanche 24 avril 1898 à la Maison de Ville, Vuadens. Invitation cordiale. ANT. MAILLARD

Demandez échantillons des meilleures Milaines de Berne à Walther Gygax, fabricant, Bleienbach.



